

En février 2007, Réseau en scène Languedoc-Roussillon organisait, à l'initiative de la DRAC Languedoc-Roussillon et de la Région Languedoc-Roussillon, en partenariat avec Languedoc-Roussillon Cinéma et l'Observatoire des politiques culturelles de Grenoble, deux journées d'études, de débats et de réflexion sur le développement du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel.

Intitulées « *L'information et l'observation culturelles, un point d'appui au développement du spectacle vivant et de l'audiovisuel en Languedoc-Roussillon ?* », ces journées avaient rassemblé plus de 400 professionnels et avaient permis à l'État et la Région, à l'issue des débats, de proposer des pistes de construction partagée, structurées autour de sept engagements conjoints :

- Un développement et une meilleure structuration du COREPS, lieu de concertation et de partenariat, avec la création de deux commissions : création et diffusion sous l'égide de la DRAC, emploi et formation sous l'égide de la Région Languedoc-Roussillon.
- Création d'une "charte" fixant les conditions et assurant le contrôle de l'utilisation des fonds publics au regard du respect des droits sociaux et des conditions de travail par les structures subventionnées.
- Inscription d'un engagement sur ces questions et le respect des droits d'auteur dans toutes les conventions signées avec la Région Languedoc-Roussillon.
- Création de documents d'information, de formations spécifiques, d'espaces de dialogues avec les détenteurs, notamment les nouveaux, de licences d'entrepreneur du spectacle ainsi qu'avec les collectivités organisatrices.
- Création d'une cellule de veille sur l'emploi culturel en Région en lien avec les annexes VIII et X du régime d'indemnisation ASSÉDIC.
- Nouvelle convention d'objectifs État / Région / AFDAS pour un plan régional de formation professionnelle continue culturelle.
- Intégration des festivals dans la structuration du territoire en soutenant ceux qui s'engagent dans une activité de saison, qu'il s'agisse de diffusion ou de création.
- Ouverture d'un large débat, avec l'ensemble des collectivités, sur les moyens consacrés à la création en direction des équipes artistiques afin de réduire le déséquilibre entre soutien aux institutions et soutien aux équipes artistiques.

Aujourd'hui, nous ouvrons avec vous l'Acte II de cette histoire collective, dans un moment où la nécessaire recomposition des territoires d'intervention et compétences des collectivités locales dans le secteur culturel se trouve mise en difficulté face aux réalités économiques qui nous touchent tous et toutes.

Les objectifs de ce nouveau séminaire en sont donc encore renforcés :

- permettre aux acteurs du territoire de partager et capitaliser l'information et l'observation culturelles,
- poursuivre la réflexion sur la structuration du secteur en dégagant les lignes de force des développements à venir,
- construire pour les années à venir de nouvelles démarches prospectives partagées en faveur du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel.

Avec la restitution et la mise en débat des études menées en région sur l'emploi dans le spectacle vivant et l'audiovisuel (confiée à Légi Spectacle) et sur les financements publics de la culture (confiée à l'ObsTer), ce nouveau séminaire sera un espace de débats stimulants et audacieux face aux mutations auxquelles le secteur culturel et les partenaires publics se doivent de faire face aujourd'hui.

Programme de la journée

9h Accueil des participants

9h30 Ouverture du séminaire et propos introductifs

- **Didier DESCHAMPS**, Directeur régional des affaires culturelles - DRAC Languedoc-Roussillon,
- **Josianne COLLERAIS**, Vice-présidente du Conseil Régional Languedoc-Roussillon.

10h Première table ronde : « l'observation et l'information culturelles en région »

- Animation et modération de la matinée : **Didier SALZGEBER**, Directeur d'Arteca - Centre de ressources de la culture en Lorraine,
- Restitution et mise en débat de l'étude sur les financements publics de la culture en Languedoc-Roussillon, **François BARAIZE**, Porte-parole de l'ObsTer,
- Restitution et mise en débat de l'étude sur l'emploi dans le spectacle vivant et l'audiovisuel en Languedoc-Roussillon, **Rose GIORGIO**, Directrice de Légi Spectacle et **Stéphan LE SAGÈRE**, Président de Légi Spectacle.

12h Buffet offert par la Région Languedoc-Roussillon

13h30 Deuxième table ronde - Paroles d'élus :

« Les territoires du Languedoc-Roussillon, de nouveaux enjeux de politiques culturelles ? »

- Animation et modération des tables rondes de l'après-midi : **Emmanuel NEGRIER**, chercheur au CNRS, Centre d'Études Politiques de l'Europe Latine, Université de Montpellier I.
- Les recompositions à l'œuvre dans les politiques territoriales : intercommunalités, déconcentration, contractualisation.
- Les incidences pour la culture : fin de cycle et relance des politiques territoriales ?
- L'impact pour les politiques départementales de la culture : des "missions spécifiques" à de nouvelles interdépendances stratégiques ?

15h Pause

15h30 Troisième table ronde - Paroles d'élus :

« Les territoires du Languedoc-Roussillon, de nouveaux enjeux de politiques culturelles ? »

- Pour une nouvelle gouvernance et contractualisation des politiques culturelles à l'échelon départemental : l'exemple de Loire-Atlantique, **Didier CERVELLO**, chargé des politiques culturelles territoriales, Direction de la Culture du Conseil Général de Loire-Atlantique.
- L'exubérance (f)estivalière, un atout dans les logiques de développement d'une offre artistique annuelle de qualité ?
- Entre excellence artistique et problématiques d'emploi et de précarité : la culture, une équation insoluble ?

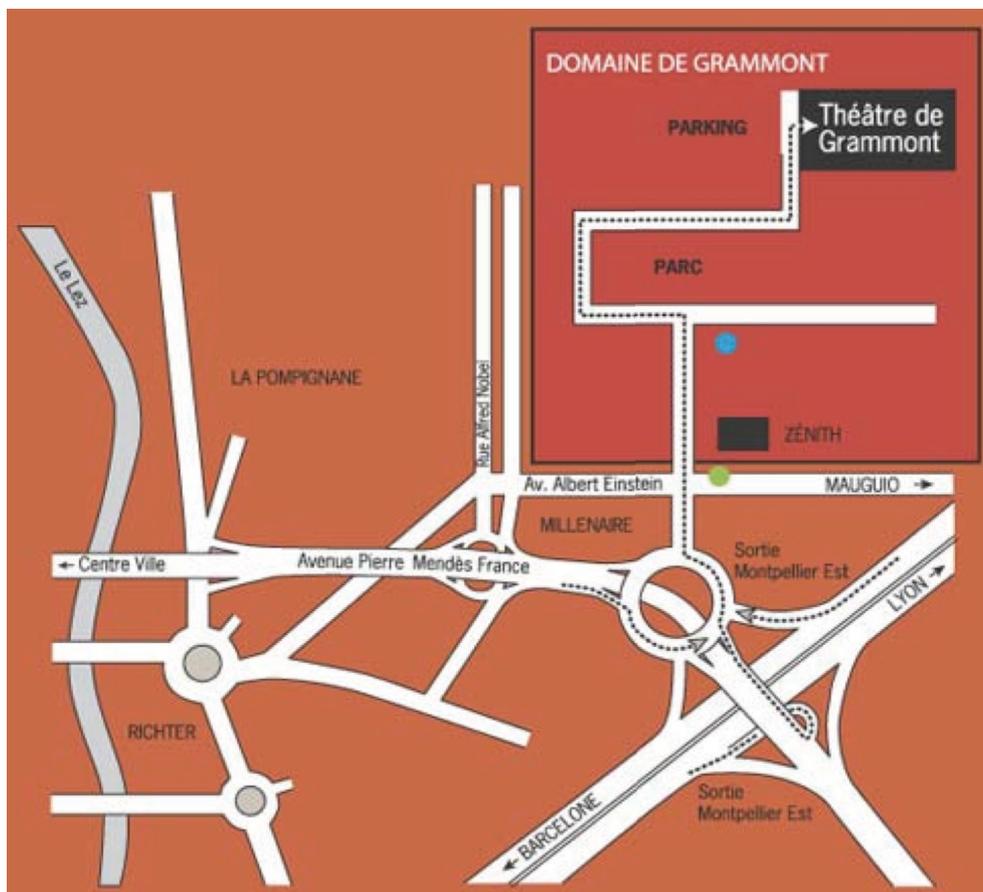
17h Synthèse et clôture de la journée.

Informations pratiques

Accès

Depuis le Centre Ville de Montpellier, accès en TRAM (Ligne 1 - Arrêt Odysseum) puis bus (Ligne 9 - Direction Grammont).

Parking gratuit au Domaine de Grammont.



Inscriptions

L'inscription est obligatoire pour la participation à cette journée de séminaire et s'effectue uniquement en ligne via internet, sur le site de Réseau en scène Languedoc-Roussillon : <http://www.reseauenscene.fr>, rubrique ressource, page rencontres professionnelles.

Pour tout renseignement

Réseau en scène Languedoc-Roussillon

04 67 66 90 90

contact@reseauenscene.fr

www.reseauenscene.fr